



NOS PARTENAIRES



FONDETTA'VTT

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2014 À 16H00

COURSE VTT

DANS LA VILLE DE FONDETTES

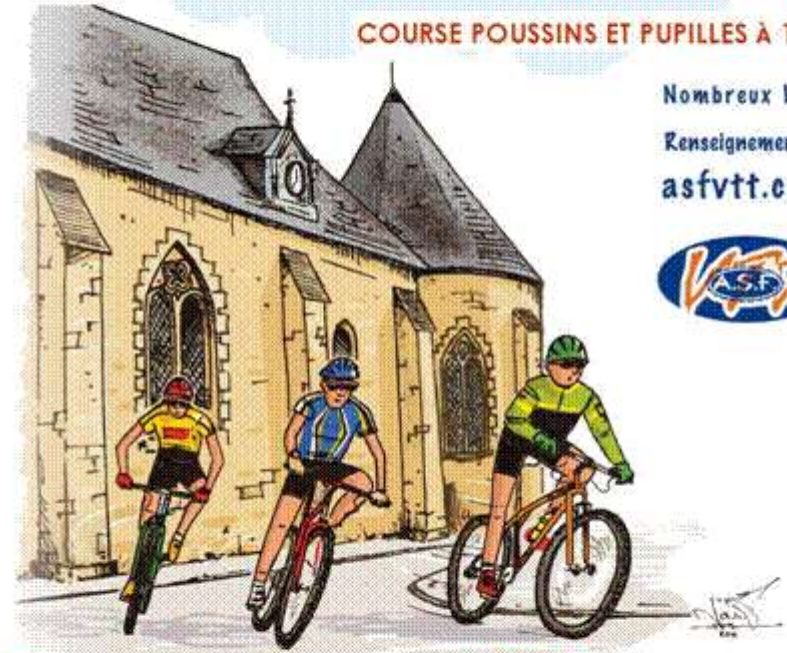
CATÉGORIES DAMES ET HOMMES DE BENJAMINS À MASTERS

COURSE POUSSINS ET PUPILLES À 14 H

Nombreux Lots

Renseignements :

asfvtt.com



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



Le samedi 27 septembre 2014, l'AS Fondettes VTT organise une course VTT en ville.

Accueil et départ avenue du Moulin à Vent près du gymnase de Fondettes

Vous allez vous affronter sur un circuit de 5,5 km qui emprunte des chemins et des petites rues du centre ville.

Il y aura quelques marches à descendre, des rues qui montent, d'autres qui descendent, des trottoirs, des pavés, de l'herbe, de la terre, du bitume... Tout se passe sans descendre du vélo.

Après l'effort, le réconfort...

Pour terminer la journée nous vous proposons UNE SOIRÉE FOUÉES CUITES AU FEU DE BOIS. Coureurs, accompagnateurs, organisateurs, amis... pourront se retrouver autour d'une bonne et belle table pour discuter, se désaltérer, se restaurer...

PROGRAMME DE L'APRES MIDI

Confirmation engagements et remise des plaques de 12 h 45 à 15 h 15

14 h 00 : départ des courses poussins et pupilles

Reconnaissance libre du circuit à partir de 14 h 30

16 h 00: départ juniors, espoirs, senior, masters Dames et Hommes

16 h 03: départ cadets, minimes et benjamins (garçons et filles)

18 h 15: podium

19 h 00: pot de l'amitié

19 h 30: soirée fouées

RENSEIGNEMENTS:

Michel SOUVRAY 02 47 42 05 07 ou michel.souvray@laposte.net
asfvtt.com

DROITS D'ENGAGEMENTS

Engagement course 4,50 € pour les minimes et les cadets pour toutes les autres catégories (hommes et dames): 10 €
Gratuit pour les poussins, pupilles et benjamins

Engagement course plus soirée fouées :

20 € ou 15 € (minimes et cadets) ou 10 € (jeunes)

Soirée fouées seule: 15 € /adulte ou 10 € jusqu'à 12 ans

Les coureurs non licenciés FFC devront acquitter un droit supplémentaire de 4 € pour licence FFC à la journée et présenter un certificat médical de moins d'un an de non contre indication à la pratique du VTT en compétition.

Pour être pris en considération, les bulletins d'engagements, et les réservations pour la soirée accompagnés du chèque doivent être adressés avant le 23 septembre 2014 à:

Carole DELAIRE

Les Granges

37510 BALLAN MIRE

Au-delà de ce délai, une pénalité de 2 € (par inscrit) sera réclamée.

Le bulletin d'engagement est disponible ci-dessous et sur www.asfvtt.com

BULLETIN D'ENGAGEMENT et INSCRIPTION SOIREE

FONDETTA'VTT 27 septembre 2014	
Participe à la course et à la soirée: 20 € <input type="checkbox"/>	
Participe à la course seulement 10 € <input type="checkbox"/> 4,50 € <input type="checkbox"/> gratuit <input type="checkbox"/>	
Participe à la soirée seulement 15 € x <input type="checkbox"/> ou 10 € x <input type="checkbox"/>	
NOM et Prénom : Homme <input type="checkbox"/> ou Dame <input type="checkbox"/>	
Date de naissance	
Numéro de licence FFC	
Club d'appartenance	
Catégorie (poussin, pupille, benjamin, minime, cadet,... master)	
Bulletin à renvoyer avant le 23 septembre à Carole DELAIRE Les Granges 37510 BALLAN MIRE Accompagné obligatoirement du chèque à l'ordre de ASFVTT	